**Une version PDF du document complété doit être signée électroniquement avec l’eID de la personne légalement capable de représenter l’organisation en question.**

Coordonnées de

l’organisme souhaitant bénéficier de l’autorisation :

…

…

…

Notre réf. : …

Dossier traité par : …

Fonction : …

Tél.: …

e-mail : …

Date : ...

**Comité de sécurité de l’information**

[csi@mail.fgov.be](mailto:csi@mail.fgov.be)

**Objet :** engagement de conformité avec les conditions de l'autorisation générale reprise dans la délibération AF n 36/2013 permettant aux services d'incendie (ou aux administrations des communes dont ces services dépendent) de consulter certaines données auprès de la Direction pour l'immatriculation des véhicules du SPF Mobilité et Transports.

Madame, Monsieur,

Je me réfère à la délibération AF n° 36/2013. Après avoir pris connaissance de ladite délibération, je m'engage à respecter toutes les obligations qu'elle impose.

Plus particulièrement, les données obtenues auprès de la DIV seront traitées conformément aux conditions définies dans cette délibération. Je m'engage dès lors :

* à respecter le principe de finalité, c'est-à-dire à n'utiliser les données obtenues que pour obtenir le remboursement des frais d'une intervention des services d'incendie auprès des bénéficiaires de cette intervention ;
* à n'obtenir de la DIV que le nom, le prénom et l'adresse du titulaire du numéro d'immatriculation, ainsi que la date d’immatriculation, la marque et le type du véhicule ;
* à effacer les données dès qu'elles ne sont plus nécessaires et en principe à ne plus les conserver dès que la somme due a été payée ;
* à informer les bénéficiaires auxquels une facture est adressée ;
* à ne traiter les données qu'en interne et à ce que ce traitement ne soit effectué que par les personnes qui ont besoin de ces données pour l'exercice de leur fonction ;
* à désigner les catégories de personnes qui ont accès aux données en décrivant leur fonction et à tenir cette liste de catégories de personnes à la disposition de l’Autorité de protection de données ;
* à préserver la confidentialité des données (notamment en n'accordant un accès aux données qu'aux personnes qui se sont engagées à respecter une obligation de confidentialité légale, statutaire ou contractuelle) ;
* à prendre des mesures de sécurité techniques et organisationnelles.

Je m'engage également, une fois l'autorisation accordée à l'organisme que je représente, à informer le Comité lorsque cet organisme n'est plus chargé de facturer les frais d'interventions des services d'incendie aux bénéficiaires de ces interventions.

Je confirme explicitement qu’en collaboration avec notre délégué à la protection de données une analyse d’impact sur la protection des données relative au traitement de données à caractère personnel envisagé a été effectuée conformément à l’article 35 du RGPD. Cette analyse a montré qu’il n’y avait pas de risque résiduel élevé.

Je remercie d'avance le Comité de sécurité de l’information de m’informer de la date d’entrée en vigueur de l’autorisation unique AF n°33/2013 dans le chef de l’organisme que je représente.

Je vous prie d’agréer, Madame, Monsieur, l’expression de mes sentiments distingués.

Nom du signataire :

Fonction :

Signature électronique:

**Une version PDF du document complété doit être signée électroniquement avec l’eID de la personne légalement capable de représenter l’organisation en question.**